

## FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**Désignation : **Indal PLM**Code Bobet : **21910 : bidon de 21 kgs**Unité de vente : **Unité**

Photos non contractuelles

**CARACTERISTIQUES**

## CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Présentation : gel limpide
- Couleur : jaune clair
- Densité : 1.029 (20°C)
- pH pur : 7.4 +/- 0.5 (20°C)
- Parfum : citron

**DESCRIPTION :**

- Détergent neutre moussant parfumé très dégraissant
- Formulation spéciale pour les nettoyages manuels dans les cuisines, les laboratoires, les industries agroalimentaires, sur tout type de surfaces et tout matériaux

**MODE D'EMPLOI :**

- Après un pré lavage, le produit s'applique dans les conditions suivantes:
- Pour les Industries agroalimentaires :
  - \* Type de matériel : toutes les surfaces et tous les ustensiles en contact avec les denrées alimentaires ou non et l'environnement des ateliers
  - \* Méthode : surface par brossage, surface par trempage
  - \* Températures d'utilisation : 10 à 50°C
  - \* Concentrations d'utilisation: De 0.5 à 5 %
  - \* Temps de contact : 1 à 5 min
- Pour les collectivités :
  - \* Type de matériel : distributeur automatique ou manuel
  - \* Méthode : surface /matériel en plonge manuelle
  - \* Températures d'utilisation : 10 à 50°C
  - \* Concentrations d'utilisation: De 1 à 5 %
  - \* Temps de contact : 1 à 5 min

Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application, puis désinfecter si nécessaire

**UTILISATION / ENTRETIEN :**

- Ce produit est compatible avec tous types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

**SÉCURITÉ :**

USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL

**1°) MANIPULATIONS**

- Prévoir un point d'eau sur les lieux d'utilisation
- Respecter les précautions d'emploi
- Se référer à l'étiquette ou à la FDS.

**2°) STOCKAGE**

- La DDM (Date Durabilité Minimum) est de 12 mois
- Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.
- Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
- Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage . Eviter toute exposition inutile. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols

**NORMES :**

- Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.
- Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)).

**IDENTIFICATION DES DANGERS :**

- L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

De façon générale, ne jamais mélanger deux produits de nettoyage, notamment sous leur forme concentrée.